

Lille, le 1er juillet 2009.

Les Inspecteurs d'Académie,
Inspecteurs pédagogiques régionaux
du groupe des langues vivantes

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
de langue vivante

s/c de Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement

Objet : lettre de rentrée de l'Inspection Régionale des langues vivantes.

La circulaire de préparation de la rentrée 2009 en date du 20 mai (BO n° 21 du 21 mai définit les grands axes d'action du Ministère de l'Education nationale, déclinés en 15 priorités. L'amélioration de la pratique des langues vivantes apparaît comme la seconde de ces priorités. Il est réaffirmé « qu'à l'heure de l'ouverture européenne et internationale, la maîtrise des langues vivantes , et en particulier la maîtrise de leur pratique orale, fait désormais partie des compétences indispensables , en référence au cadre européen commun de référence pour les langues.

Pour atteindre cet objectif, la circulaire définit comme prioritaire la mise en oeuvre des actions suivantes :

1. Développer les sections européennes et les sections de langues orientales, qui « offrent des modalités efficaces de pratique des langues étrangères, en particulier l'enseignement dans une langue étrangère d'une discipline non linguistique ».
2. Renforcer l'enseignement des langues au collège en développant « les classes de 6ème bilangue (dont l'anglais). Dans ce cadre, l'objectif de développer l'apprentissage de l'allemand doit rester prioritaire ».
3. Renforcer la pratique orale de l'anglais dans le cadre de l'accompagnement éducatif et des stages d'anglais gratuits offerts aux lycéens en période de vacances.
4. Encourager la mobilité qui doit être proposée dans le cadre des projets et partenariats académiques : échanges d'élèves, de professeurs, de personnels administratifs ou d'encadrement. Le programme de mobilité internationale « Jules Verne » qui offre aux enseignants « la possibilité d'une immersion éducative et culturelle dans un autre pays, en leur permettant de vivre et d'enseigner hors de France durant une année scolaire complète »

En nous adressant de nouveau à l'ensemble des professeurs de langue vivante, nous souhaitons réaffirmer la nécessité de rassembler les langues vivantes dans le cadre – voulu par la circulaire de rentrée comme par les nouveaux programmes de lycée et collège – d'une seule et unique discipline « langues vivantes ». L'enjeu est, en se fondant sur les analyses et préconisations du Cadre européen commun de référence pour les langues, de définir des objectifs, des démarches d'apprentissage et d'évaluation communs à l'ensemble des langues enseignées. Une telle démarche permet une meilleure lisibilité – et donc une meilleure compréhension - des procédures d'apprentissage et facilite la mise en oeuvre d'un enseignement de langue vivante moderne et efficace construisant des compétences de communication langagière opératoires.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre engagement auprès de vos élèves et de l'intérêt que vous portez à leur réussite et que vous manifestez pour les évolutions de l'enseignement des langues vivantes. Nous espérons que la rentrée 2009 se déroulera dans les meilleures conditions possibles et vous souhaitons une excellente année scolaire. Nous continuerons de notre côté à accompagner vos efforts pour dispenser et promouvoir un enseignement de langues vivantes menant au succès de l'apprentissage. Ce succès dépend entre autres d'une motivation que les élèves doivent trouver dans les projets ambitieux que vous conduirez avec eux. L'envie de maîtriser une langue vivante se crée en effet par le défi que le professeur leur demande de relever dans une démarche attrayante, efficace et enrichissante.

Nous porterons cette année une attention plus particulière à la validation du niveau A2 pour l'obtention du diplôme national du brevet. Cette validation existe maintenant depuis deux ans et les difficultés rencontrées çà et là nous incitent à rappeler les grands principes de cette validation. Si cette validation doit être formalisée en fin de 3ème à l'occasion du DNB, il est clair qu'elle doit être le résultat d'un parcours qui démarre dès le début de l'apprentissage de la langue choisie pour la validation. Le niveau A2 est certes le niveau exigible en fin de scolarité obligatoire. Il est néanmoins nécessaire de ne pas perdre de vue qu'il est aussi et surtout le niveau visé en fin de 5ème pour la LV1 (fin du Palier 1), le niveau visé en fin de troisième étant le B1 (fin du palier 2).

Les classes de 4ème et 3ème auront donc comme objectifs la consolidation du niveau A2 et le passage progressif du statut d'utilisateur élémentaire à celui d'utilisateur indépendant. La très grande majorité des élèves de LV1 devrait donc en fin de 3ème avoir validé le niveau A2. Les chiffres dont nous disposons concernant la session 2009 du DNB montrent que cet objectif est accessible puisque, pour l'ensemble des séries (collège, série technologique et série professionnelle), 86% des candidats ont été validés au niveau A2 dans la langue vivante de leur choix (92% pour le collège).

Dans ce contexte, il paraît donc pertinent de commencer à valider les compétences dès l'entrée au collège, d'évaluer le niveau A2 dès la classe de 5ème et de poursuivre cette validation en classe de 4ème. Ceci permettrait de repérer en début de classe de 3ème les élèves n'ayant pas validé le niveau dans l'une ou l'autre des activités langagières, d'y remédier et de procéder en cours d'année à cette validation. Lors des réunions d'équipe que nous animerons, nous ferons, avec vous, un bilan intermédiaire du nombre d'élèves de 4^{ème} déjà validés.

Il conviendra par ailleurs d'associer vérification des connaissances et validation des compétences à tous les moments de la scolarité et de ne s'appuyer ni sur la moyenne annuelle (note sur 20) ni sur un mini-examen pour établir le niveau de compétence atteint mais de se reporter aux descripteurs du Cadre Européen commun de référence pour les langues (page 90 et suivantes) et/ou aux fiches Eduscol niveau A2.(socle commun de connaissances et de compétences – grille de référence: la pratique d'une langue étrangère (eduscol.education.fr/soclecommun) Nous vous rappelons par ailleurs que la fiche « la pratique d'une langue vivante étrangère » dont vous avez été tous destinataires doit permettre au jury final de disposer d'un document synthétisant le profil de chaque élève et également servir de liaison entre le collège et le lycée général ou professionnel.

Les assistant(e)s de langue étrangère arriveront comme chaque année le 1^{er} octobre. Les hasards du calendrier font qu'ils ne pourront être accueillis – sous réserve de confirmation par ordre de mission – que le mercredi 7. (dès 9h30 au lycée Baggio à Lille - métro « porte de Douai") Ils auront, selon les langues, 2 ou 3 journées de formation en octobre/ novembre. Les dates seront communiquées ultérieurement. Merci de le leur rappeler en temps utile. Le nombre d'établissements ayant renvoyé le cahier des charges excédant le nombre de postes accordés à l'Académie de Lille, il ne sera pas possible de satisfaire toutes les demandes. Si vous faites partie des établissements dont nous avons pu satisfaire la demande, nous vous remercions de veiller à leur accueil et à leur intégration. Il est indispensable que leur séjour débute par un temps d'observation de deux semaines (deux fois douze heures) tant en classe de langue que dans d'autres disciplines. Nous vous rappelons que l'assistant(e) n'a pas vocation à prendre en charge une partie de l'enseignement d'un professeur mais de prolonger ou compléter l'enseignement de langue en faisant profiter les élèves de ses connaissances ou capacités particulières dans telle ou telle activité langagière. Il aura par exemple toute sa place dans un entraînement à l'interaction orale où il peut de par sa position de locuteur natif contribuer efficacement à développer

les compétences des élèves. La présence de l'assistant(e) offre par ailleurs aux professeurs la possibilité de pratiquer à demeure et régulièrement la langue qu'ils enseignent et de réactualiser leurs connaissances d'une langue en évolution constante. Le professeur référent aidera plus particulièrement l'assistant(e) dans les démarches qu'il a à effectuer et organisera son service en concertation avec ses collègues. Il portera une attention tout particulière au logement qui pourra lui être proposé.

Les programmes du palier 2 des collèges sont en vigueur depuis la rentrée 2008. Vous pouvez les consulter sur le site académique (www.ac-lille.fr , lien BO) Ils procèdent de la réflexion engagée à partir du cadre commun de référence pour les langues (CECRL) et en reprennent les objectifs généraux (approche actionnelle, entraînements spécifiques à chaque activité langagière, évaluation par activité langagière, échelles de niveaux de compétence etc.). Ils nous invitent à une réflexion approfondie sur le passage du niveau A2 au niveau B1 et sur l'articulation 3^{ème}/2^{nde}.

Les classes bilangues verront leur nombre augmenter pour dépasser le chiffre de 40. Elles sont offertes majoritairement en anglais/allemand. Néanmoins existent divers projets anglais/espagnol dont certains devraient aboutir prochainement. Ces classes feront l'objet d'une évaluation de la plus-value que devrait apporter ce dispositif.

L'ouverture internationale reste un axe fort de la politique académique des langues. Les partenariats et les échanges scolaires rencontrent toujours un grand succès. L'académie est très impliquée dans un certain nombre de programmes d'échanges (Voltaire, Sauzay, Jules Verne etc) Vous obtiendrez tous les renseignements utiles sur les possibilités offertes auprès du bureau des relations internationales (Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération, DAREIC)

Les professeurs néo-titulaires (T1) feront l'objet durant cette année scolaire d'un plan de formation spécifique. Ils rencontreront leurs IA-IPR le 16 septembre afin de faire un bilan de leurs besoins et attentes en matière de formation. Les lieux de rencontre seront précisés dans les ordres de mission.

Nous vous rappelons que les groupes de niveau de compétences sont toujours d'actualité. S'inscrivant dans le cadre de l' article 34 de la loi d'orientation pour l'avenir de l'école, ils permettent la mise en œuvre de pratiques et dispositifs innovants (périodes intensives d'exposition à la langue etc.) Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans la conception et la mise en œuvre de ces expérimentations.

Comme chaque année, le plan académique de formation offre un nombre important de stages dont on ne saurait trop souligner l'intérêt. Il est consultable sur le site : <http://www.ac-lille.fr/paf> Nous vous invitons à respecter les délais d'inscription, dernière possibilité avant le 15 septembre.

Cette lettre, comme, dorénavant, les courriers importants concernant l'enseignement des langues vivantes, vous sera envoyée en fichier attaché à votre adresse ac-lille, compte qu'il faudra inclure dans la réception de vos messages électroniques .Le protocole d'accès à cette messagerie sera expliqué sur la page interlangues du site académique.

Bon courage à tous pour cette année scolaire 2009-2010 !

IMPORTANT : Nous vous demandons d'activer votre boîte mail académique car nous vous ferons parvenir régulièrement par ce biais des lettres d'information.

Les IA – IPR de langues vivantes

Inspection pédagogique régionale

Allemand : Jean-Pierre Dufresne
Yvan Jacquemin

Anglais : Béatrice Briard
Christian Gernigon, Doyen de l'Inspection Régionale
Daniel Leclercq
Ludovic Sauvage
Martine Vergnaud

Espagnol : Frédéric Brévert
Albin Cattiaux

Secrétariat : (allemand – espagnol) : 03 20 15 67 20
(anglais – a.midi) : 03 20 15 60 55

IPR non-résidents :

Italien : Gérard Fontier
Arabe : Michel Neyreneuf
Chinois : Wenying Yin-Lefebvre
Portugais: Dominique Valières
Russe : Anne-Marie Olive-Passaret

Chargé de mission d'Inspection générale

Néerlandais : Laurent Reguer

Polonais : Kinga Callebat

ESPAGNOL
Année scolaire 2009/2010

Cher(e)s Collègues,

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne rentrée 2009.

Vous avez été destinataires d'une lettre de rentrée inter langues qui complète les informations disciplinaires de ce courrier.

Nous ouvrons comme à l'accoutumée notre lettre en félicitant les lauréats de tous les concours et en souhaitant également la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans notre Académie.

Nous remercions également ceux, parmi vous, qui ont accepté d'encadrer les stagiaires (PLC1/PLC2 et stagiaires en situation), d'accueillir les assistants et tous ceux qui s'impliquent dans la réflexion pédagogique et l'animation des équipes de professeurs.

Afin de vous accompagner dans la mise en place des grands axes de travail de cette nouvelle année mais aussi afin de compléter l'information et la formation disciplinaires, nous souhaitons vous indiquer les prochains rendez-vous que nous vous proposons :

Ä AU CRDP LILLE FIVES :

Ø Réunion de rentrée

- Bilan 2008/2009 : enseignement de l'Histoire des Arts, le DNB, la liaison collège/lycée et notamment la classe de seconde. Informations pratiques...

Date : 30 Septembre : 14h - 17h

Intervenants : Frédéric Brévert, Albin Cattiaux IA-IPR, Elsa Bancel

Public : Collège et Lycée

Salle : Reuze Papa

D'autres rendez-vous vous seront proposés par lettre sur votre boîte mail académique que nous vous demandons d'activer.

Ä LE PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION :

Les stages qui ont rencontré un vif succès ont été reconduits : peinture, débats citoyens, entraîner/évaluer. Vous pourrez trouver cette année dans le plan de formation des nouveautés axées sur l'approche ludique au collège ou encore l'approche actionnelle au collège et au lycée.

Ä L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DES ARTS :

Au collège, les programmes en application à la rentrée 2009 intègrent tous un volet Histoire des arts, qui concerne toutes les disciplines et représente un quart du programme d'Histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques. Une épreuve obligatoire d'Histoire des arts sera intégrée au diplôme national du brevet dès la session 2010. Au lycée d'enseignement général et technologique, cet enseignement est développé dans le cadre de la mise en œuvre des programmes actuels.

Les plans académiques de formation prévoient également des actions de formation pour cet enseignement d'Histoire des arts. Des « ressources pour faire la classe » seront mises à disposition sur le site Eduscol. Un nouveau portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle est en cours de réalisation sous la responsabilité des ministères chargés de l'éducation et de la culture. Il fédérera, entre autres, les ressources pédagogiques et culturelles utiles à la mise en œuvre de cet enseignement.

Ä LES ASSISTANTS :

En octobre, l'Académie accueille 58 assistants. Il nous est donc difficile de satisfaire les demandes qui ne cessent d'augmenter. Nous donnons la priorité aux projets spécifiques. Nous tenons une nouvelle fois à remercier les coordonnateurs qui facilitent l'intégration des assistants : il s'agit d'une mission importante qui conditionne la qualité et l'efficacité du travail fourni. La réunion d'accueil académique des assistants en poste dans l'académie de Lille aura lieu le 7 OCTOBRE 2009 au Lycée Baggio de Lille. 100 % des lycées ayant renseigné le cahier des charges cette année ont obtenu des heures d'assistantat.

Ä LE BACCALAUREAT STG :

Nous remercions les collègues qui ont fourni des sujets pour la constitution de la banque de documents déclencheurs ainsi que tous ceux parmi vous concernés par la fourniture de sujets écrits pour la session du BAC 2009. Nous remercions également ceux qui, par leur aide ou leurs remarques constructives, nous ont permis de préparer ces épreuves dans les meilleures conditions.

Ä LE CONCOURS DE REDACTION DE TÂCHES :

Le concours de rédaction de tâches a connu un grand succès : les élèves des établissements dont les noms suivent ont été récompensés. Les prix ont été remis cette année au Site Wellington d'Arras le 10 juin. Nous remercions le CDDP d'Arras non seulement pour son soutien mais aussi pour les prix qui ont été offerts aux lauréats.

- **Ecole Caudron Bruay la Buisnière**
- **Lycée Saint Paul de Lille**
- **Lycée Charlotte Perriand de Genech**
- **Collège des sept vallées de Hesdin**
- **Collège Mme de Sévigné Auchel**
- **Collège Victor Hugo de Harnes**
- **Lycée Blaringhem de Béthune**
- **Collège Bellimont de Pernes en Artois**
- **Lycée Saint Paul de Lens**
- **Collège H.Matisse de Linselles**

Nous remercions tous les collègues et leurs élèves qui ont fait de ce concours un véritable succès. Pour la rentrée prochaine, nous vous proposons de faire travailler vos élèves individuellement ou en binôme sur le thème de Don Quichotte. Nous vous invitons à retourner les productions de vos élèves avant le 7 mai 2010 au Rectorat de l'Académie de Lille, Secrétariat des IA-IPR d'espagnol, 20 rue St Jacques 59 000 Lille.

Ä LES SECTIONS EUROPEENNES :

Pour qu'un dossier soit recevable et puisse être étudié, il est impératif :

- que le projet ne provienne pas d'un établissement isolé (sauf s'il s'agit de renforcer un site existant) mais émane de tous les établissements concernés (collèges et lycées).
- que le professeur de discipline non linguistique (qui ne peut être un professeur d'espagnol) soit identifié et de préférence en poste dans le lycée impliqué par l'ouverture.

L'évaluation des sections européennes (au nombre de 59 dans l'académie) qui sont en fonctionnement se poursuivra cette année. Nous vous rappelons que les élèves qui intègrent ces dispositifs doivent bénéficier d'un parcours spécifique par rapport à un élève de LV1 ou LV2

« classique ». Des sorties (cinéma, visites d'expositions) mais aussi des séjours à l'étranger (voyages ou échanges) doivent leur être proposés.

Un site national, Emilangues, dédié aux sections européennes propose des exemples de séquences de cours pour le renforcement linguistique en collège ou pour l'enseignement de la DNL en lycée. Vous les trouverez à l'adresse suivante.

<http://www.emilangues.education.fr/CMS/Site/Template/T2/T2.aspx?SELECTID=62&id=22>

Ce site s'enrichira rapidement de nouvelles séquences de cours.

Nous vous invitons à informer vos collègues de Disciplines Non Linguistiques de l'existence de stages spécifiques (stage de préparation à la certification et stage de suivi des professeurs de DNL en poste).

Ä LA VIE DISCIPLINAIRE :

Madame Annie Cuvelier, professeur au Lycée Faidherbe de Lille, formatrice depuis de nombreuses années a fait valoir, selon la formule consacrée, ses droits à la retraite. Nous la félicitons pour la qualité de son travail et son investissement exceptionnel au service de la discipline et lui souhaitons une bonne retraite.

Ä PROJET DON QUICHOTTE :

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'enseignement de l'Histoire des arts dans le secondaire, un projet transdisciplinaire autour de la figure fédératrice du « Don Quichotte » de Cervantès sera mis en place à la rentrée prochaine à l'initiative de plusieurs collègues. Parmi les axes de d'approche qui seront privilégiés, la figure du héros parodique, l'illusion des conventions sociales, le contexte artistique du Siècle d'Or sont autant d'entrées possibles pour travailler avec vos élèves. Les disciplines investies, espagnol, éducation musicale et chant choral et arts plastiques invitent les autres enseignements à s'associer à ce projet. Le point d'orgue, dans la mesure où nous obtiendrions le financement nécessaire, pourrait être l'accueil d'une exposition de renommée internationale intitulée « Cervantes encantado ». Par ailleurs, nous comptons organiser une journée au cours de laquelle les réalisations des élèves (musique, productions plastiques, productions écrites ou représentations théâtrales) seront mises à l'honneur.

Ä SITE ACADEMIQUE HISPALILLE :

Monsieur Lemant, webmestre continue à faire évoluer notre site qui connaît un succès grandissant et qui dépasse les frontières de notre académie. Afin de contribuer à son enrichissement, nous vous rappelons que vous pouvez devenir auteur en suivant la procédure définie sur le site et ainsi signaler les événements et autres informations à caractère pédagogique à l'ensemble des collègues de l'Académie.

Des documents pédagogiques, composés par un groupe de production formation sont en ligne et sont à votre disposition : l'axe privilégié cette année était l'activité de compréhension de l'écrit. Nous tenons à remercier le groupe pour la qualité du travail réalisé.

Ä SEMAINE DU CINEMA LATINOAMÉRICAIN :

Un festival du cinéma latino-américain se déroulera au cinéma le Méliès début décembre avec pour thématique « la femme ». Nous vous fournirons des informations complémentaires ultérieurement.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une nouvelle fois, une excellente rentrée et une très bonne année scolaire.

Très cordialement,

Frédéric Brevart, Albin Cattiaux
IA-IPR d'espagnol